

K.S./

REPUBLIQUE DE GUINEE

D E C R E T

Travail-Justice-Solidarité

N° D/2001 - - - /PRG/SGG
4 / / 0 0 3

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT

PORTANT NOMINATION DE CADRES
AU MINISTERE DES AFFAIRES
ETRANGERES

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Loi Fondamentale ;

VU le Décret N° D/99/004/PRG/SGG du 08 Mars 1999, portant nomination du Premier Ministre ;

VU le Décret N°D99/007/PRG/SGG du 12 Mars 1999, modifié par les Décrets N°D/2000/007/PRG/SGG du 25 janvier 2000, le N°D/2000/046/PRG/SGG du 03 juin 2000 et le N°050/PRG/SGG du 07 juin 2000 nommant les Membres du Gouvernement ;

VU le Décret N°D/2000/049/PRG/SGG du 07 juin 2000

D E C R E T E,

Article 1^{er} : Les Cadres dont les noms suivent sont nommés aux postes ci-après :

1. **CONSEILLER POLITIQUE** : Monsieur Thierno Habib DIALLO, précédemment Ambassadeur de Guinée au Canada
2. **Direction Nationale des Affaires Juridiques et Consulaires** :
 - **Directeur National** : Monsieur Mohamed CAMARA, Magistrat, précédemment Directeur National de la Réforme Administrative
 - **Directeur National Adjoint** : Monsieur Ousmane Diao BALDE, précédemment Chef de la Division Juridique

3. Direction Nationale des Affaires Politiques et Culturelles :

- **Directrice Nationale** : Madame SIDIBE Fatoumata KABA, précédemment Directrice Nationale Adjointe des Affaires Politiques et Culturelles
- **Directeur National Adjoint** : Monsieur Ibrahima Sory SOUMAH, précédemment en service à la Section Informations et Données du BREES

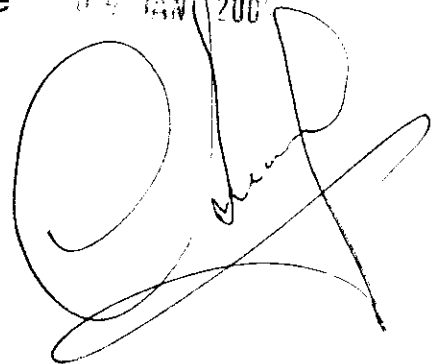
4. Direction Nationale du Protocole :

- **Directeur National** : Monsieur Aly DIANE, précédemment Directeur National Adjoint du Protocole
- **Directeur National Adjoint** : Monsieur Aziz BAH, précédemment Chef de la Section Visite Officielle du Protocole

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet pour compter de la date de sa signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le

04 JAN 2007



GENERAL LANSANA CONTE